

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 25 janvier à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Christine DEL PIE à Bernard LIAIS, Marie-Lise LHOMET à Jean-Louis HOTTLET, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Frédéric ROUSSE à Bernard TENAILLON.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 12 janvier	Le 12 janvier	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	39

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Bernard TENAILLON est désigné.

2018-01-04 Service Assainissement-Sollicitation de la DETR 2018 pour la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt – 7000 eqhab (équivalent-habitant)
Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

La station d'épuration de Beaucourt est de type boues activées, de 7 000 eqhab du début des années 90. La mise aux normes de la station d'épuration apparaît indispensable afin de fiabiliser et optimiser son fonctionnement.

Ces travaux ont pour objet la réhabilitation en profondeur de la station d'épuration (filière eau et filière boues). Les travaux consisteront à fournir et installer un ou plusieurs équipements d'amélioration du process de la filière eau et de la filière boues, y compris travaux de génie civil, équipements mécaniques, électriques, hydrauliques, automatismes.

Les travaux permettront de fiabiliser le traitement et de l'optimiser, tant en volume traité qu'en rendement, ceci afin de réduire au maximum l'impact sur le milieu naturel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres décide :

- de solliciter une aide financière au titre de la DETR 2018, d'un montant de 100 000 euros,
- d'adopter l'opération qui s'élève à 900 000 euros HT,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

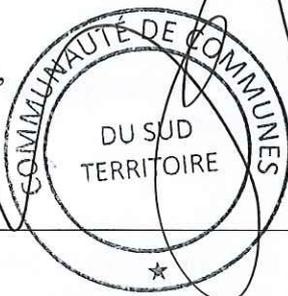
<u>Dépenses HT estimées</u>		<u>Recettes HT estimées</u>	
Réseau d'assainissement	900 000,00 €	État DETR 2017	100 000,00 €
		Agence de l'eau (30 %)	270 000,00 €
		Autofinancement (CCST)	530 000,00 €
Total dépenses	900 000,00 €	Total recettes	900 000,00 €

- d'indiquer un commencement d'exécution en septembre 2018 pour une durée de 8 mois,
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 30 JAN. 2018

Le Président,



Le Président,



